



## La CEF se mobilise aux côtés de GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne face au sinistre qui touche le verger de noyers Isérois

Faisant suite aux intempéries (orages, grêle et vent) qui ont impacté le département de l'Isère le 15 juin dernier, une vaste opération de comptage des noyers arrachés ou déracinés a été organisée ce lundi 22 juillet 2019. Cette action, menée par Groupama Rhône-Alpes Auvergne, a associé des Experts Fonciers locaux spécialistes de la technologie avec drone « exo.expert ».

En Isère, ce sont près des deux tiers du verger de noyers en production AOP qui ont été touchés par la tempête du 15 juin dernier. Pour dresser un état des lieux précis de la situation, une opération de comptage des noyers arrachés par la tempête a été organisée ce lundi 22 juillet 2019. L'action était financée par la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Isère sur 7 200 hectares, représentant l'équivalent de 42 communes.

Pour effectuer cette expertise de grande envergure, Groupama Rhône-Alpes Auvergne, en partenariat avec VR3D (cabinet de géomètres), a mandaté 20 experts agricoles, parmi lesquels des Experts Fonciers titulaires « exo.expert » : une technologie de pointe avec drone robot dédiée à l'expertise des sinistres agricoles.

Les images aériennes des zones sinistrées permettent ainsi à l'Expert Foncier une évaluation des dommages juste, fiable et rapide. Cette méthode a été testée sur le terrain depuis 2017 par 4 Experts Fonciers, membres de la CEF (Confédération nationale des Experts Fonciers).

Une belle preuve d'un partenariat privilégié, durable et pérenne, tant au niveau national qu'au niveau régional, entre GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne et le réseau régional d'Experts Fonciers, au service des territoires et des exploitants agricoles. (photos en pièce jointe)

Le réseau d'experts agricoles de GROUPAMA Rhône-Alpes Auvergne est composé à 90 % d'Experts Fonciers membres de la CEF (Confédération des Experts Fonciers). 52 % des Experts Fonciers CEF pratiquent dans leurs activités l'expertise d'assurance.

(source enquête Profession CEF 2019)

### L'Expert Foncier un savoir-faire à votre service

L'Expert Foncier est un professionnel de terrain, indépendant, formé à l'évaluation globale du patrimoine foncier, agricole et immobilier. Il est agréé par le Conseil National de l'Expertise Foncière, Agricole et Forestière (CNEFAF), appartient à une profession réglementée et respecte une stricte déontologie. Il opère en étroite collaboration avec les assureurs, notaires, avocats, experts-comptables,... pour apporter conseils et solutions personnalisés en droit foncier, rural et urbain, aux professionnels, particuliers et collectivités.

### A propos de la CEF

La Confédération des Experts Fonciers compte 689 professionnels répartis au sein de 14 unions régionales. Elle fédère 85 % des Experts Fonciers exerçant en France métropolitaine et dans les Dom-Tom.

### Nouveau Bureau Exécutif de la CEF (photo en pièce jointe)

C'est dans le cadre de sa 74<sup>e</sup> Assemblée Générale, le 3 mai 2019 à Porticcio en Corse, que les membres de l'organisation professionnelle ont élu pour un mandat de 3 ans leur Bureau Exécutif :

Thomas AUGUSTIN, reconduit dans ses fonctions de Président,  
Eric DESROUSSEAUX et Denis GRAPTON, Vices Présidents,  
Dominique GEOFFROY, Secrétaire,

Christelle CAZES, Trésorière,  
Jérôme BATISSE, Conseiller sur les questions d'environnement,  
Cyril Le TADIC, Conseiller sur les questions de gestion de cabinet.